



Politique sur la Santé et Sécurité

En date du 9 Mai 2024

Allied Gold Corporation (« Allied » ou la « Compagnie ») s'engage à assurer la protection et à promouvoir la santé et la sécurité de tout son personnel. La Compagnie croit que toutes les blessures et les maladies professionnelles sont évitables et elle est déterminée à exploiter l'or de façon sécuritaire et profitable en ayant à l'esprit l'objectif « zéro blessure ». Pour y arriver, la Compagnie a élaboré puis adopté une politique sur la santé et sécurité qui s'applique à toutes ses activités.

La Compagnie s'engage à :

- Promouvoir une culture d'entreprise qui s'assure d'intégrer les considérations de santé et sécurité dans tous les aspects de la Compagnie.
- Se conformer à toutes les lois et autres obligations pertinentes pour lesquelles elle est imputable, comme standard minimum.
- Développer et maintenir un système de gestion afin de favoriser les améliorations continues dans la performance de la Compagnie.
- Promouvoir le leadership et la responsabilisation quant à la performance de la Compagnie en santé et sécurité.
- Établir, et réviser régulièrement, des objectifs et des cibles en santé et sécurité.
- Identifier et évaluer les risques et les opportunités de façon proactive, et intégrer ces considérations dans tous les aspects de la planification d'entreprise pour l'exploration, le développement, les opérations et la fermeture.
- Adopter des mesures efficaces et pratiques d'identification des dangers et d'analyse des risques afin de s'assurer que les risques en matière de santé et sécurité soient anticipés, identifiés, analysés et contrôlés dans toutes les activités de l'entreprise.
- Mettre à la disposition suffisamment de ressources pour réaliser ses objectifs en santé et sécurité, y compris l'EPI et des outils de travail sécuritaires et efficaces.
- S'assurer que tous les employés et les entrepreneurs comprennent leurs responsabilités respectives et leur offrir des opportunités de parfaire leurs connaissances par l'éducation et la formation continue.
- Outiller les employés pour qu'ils soient responsables et imputables de la performance en santé et sécurité au travail.
- Encourager les employés et les entrepreneurs à se prévaloir du droit de refuser un travail non sécuritaire.
- Mettre en place et promouvoir des programmes visant à protéger la santé et la sécurité de sa main-d'œuvre et des communautés locales.
- Évaluer régulièrement sa performance en santé et sécurité sur ses sites.



- Encourager activement la participation de la main-d'œuvre dans les questions de sécurité.
- Favoriser un dialogue continu avec les parties intéressées pour profiter de leurs commentaires et en tenir compte dans ses opérations.
- Maintenir une préparation aux situations d'urgence efficace.

Cette politique s'applique à tous les employés et à tous les entrepreneurs sous la supervision directe de la Compagnie, travaillant pour un bureau ou un site directement ou indirectement contrôlé par Allied.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Peter Marrone'.

Peter Marrone
Président et directeur général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Daniel Racine'.

Daniel Racine
Président et directeur